

Extrait du Ecole d'Albert de Rions - Saint Auban sur l'Ouvèze

<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/stauban/spip.php?article1023>

Intervention de la Prévention Routière à l'école

- La prévention routière et l'APER -



Date de mise en ligne : vendredi 17 septembre 2010

Date de parution : 24 septembre 2010

Ecole d'Albert de Rions - Saint Auban sur l'Ouvèze

Vendredi 24 septembre

Intervention de la Prévention Routière à l'école

Penser à apporter, si cela est possible, son vélo ...

et son casque.

Pour circuler en vélo, il faut connaître, comprendre et respecter les règles de circulation mais il faut également savoir repérer les dangers, réagir en conséquence et adopter les bons comportements qui permettront de diminuer les risques.

Savoir faire du vélo, c'est aussi être capable de ralentir, rouler de manière rectiligne, lâcher la main droite et la main gauche du guidon pour indiquer les changements de direction, tourner la tête tout en conservant sa trajectoire et s'arrêter .. sans tomber.

Objectifs des interventions :

- connaissance de la bicyclette et de sa sécurité
- détection des dangers de la circulation
- adaptation à l'environnement routier et maîtrise du vélo

La Piste de vélo :

En 2010, cette activité ne s'adressera plus qu'aux élèves de CM2. Elle s'inscrit dans le cadre de l'APER. Elle propose une synthèse des connaissances, compétences et attitudes nécessaires pour circuler à bicyclette. exercices de maniabilité (contrôle de la vitesse, de l'équilibre , de la trajectoire..)

La partie théorique : en classe.

Elle portera sur

Révisions ...

- la connaissance du vélo (équipements de sécurité)
- les règles du code de la route (signalisation , ordre de passage aux intersections...)

Exercices pour apprendre à détecter les dangers et comprendre les comportements à adopter pour diminuer les risques.

Intervention de la Prévention Routière à l'école

- Études de situations à risques types
- Analyse des dangers dans la circulations sur un support vidéo

Test : bilan et sélection pour le challenge départemental

Un certificat de participation est délivré aux enfants qui obtiennent une note satisfaisante au test théorique et aux épreuves pratiques.

Conditions d'intervention :

Dans les classes à double niveau ou de cycle 3, tous les élèves participent à la partie théorique.

En cours double, les élèves de CM1 participent à la partie pratique, seuls les CM2 seront évalués.

En classe de cycle 3, les CE2 ne participent pas à la partie pratique.

Document "Prévention Routière"